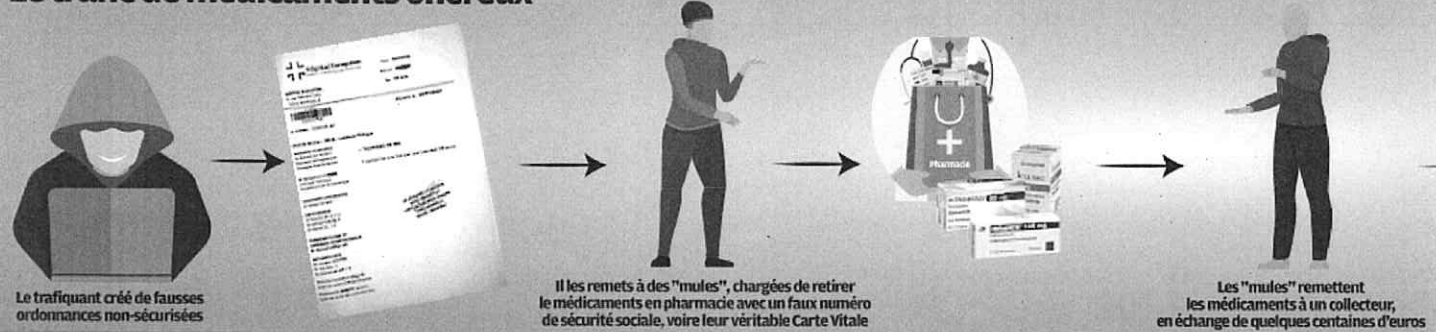


## Le trafic de médicaments onéreux



# TRAFFIC DE MÉDICAMENTS

## Pillage sur ordonnance

Par Florent BONNEFOI  
fbonnefoi@laprovence.com

Beaucoup plus discret que le trafic de stupéfiants, le détournement de médicaments est en plein essor. Ce fameux "business" d'envergure internationale a longtemps concerné les opioïdes et d'autres molécules prisées pour leurs effets, mais depuis peu, il cible aussi des antirétroviraux et surtout les très coûteux traitements anticancéreux et anti-hépatite. Encore peu risqué sur le plan pénal pour ceux qui s'y adonnent, ce trafic est beaucoup plus rentable que la drogue et cause chaque année des millions d'euros de préjudice à l'assurance maladie.

Tout commence par une ordonnance. Fin janvier, Anthony W. pousse la porte d'une pharmacie de Croix-Rouge (Marseille 15). Il s'avance jusqu'au comptoir et présente une prescription de l'Hôpital Européen. Le document, tamponné et signé par le docteur Philippe B., porte sur du Tagrisso 80 mg, une molécule utilisée pour traiter certains cancers du poumon. Ce médicament n'étant pas en stock, le pharmacien demande à Anthony de repasser. Lorsqu'il revient quelques heures plus tard, le patient est accueilli par un équipage de la Bac. Les policiers ont une bonne et une mauvaise nouvelle à lui annoncer. Il n'a pas de cancer, mais il est désormais en garde à vue.

D'ailleurs, Anthony W. n'est pas son vrai nom ; le jeune homme interpellé est en situation irrégulière. Le docteur Philippe B., lui, existe bel et bien, mais il n'est pas chef de service à l'Hôpital Européen : il est radiologue et n'a jamais prescrit d'anticancéreux. L'ordonnance a été falsifiée, "photoshopée" avec le vrai numéro d'identification du médecin et sa signature. "Il faut reconnaître que c'est bien fait. Ce sont des gens qui connaissent très bien le système", constate un pharmacien en examinant la prescription. "Depuis janvier, on a des retours de la Pitié-Salpêtrière, de Montpellier... C'est une star", soupire une collaboratrice du docteur B., qui a déposé plainte et saisi l'Ordre des médecins.

Presque au même moment, d'autres Anthony W. se présentent dans des pharmacies marseillaises avec la même ordonnance et le numéro de sécurité sociale idoine. La plupart repartent sans encombre avec le médicament, sans rien déboursier. La raison de cette soudaine "épidémie" tient au prix du traitement : une boîte coûte plus de 5 000 €, et c'est entièrement pris en charge par la Sécurité.

Souvent, ces faux patients ne savent pas même à quoi servent ces cachets. "Pour faire plus crédible, l'un d'eux, pendant qu'il attendait ses anticancéreux au comptoir m'a même lancé j'espère que ça va marcher", comme s'il s'agissait d'un sirop pour la toux", soupire un pharmacien du 13<sup>e</sup> arrondissement, qui a lui aussi appelé la police.

Comme dans le trafic de cocaïne, ces personnes sont appelées des "mules". Et elles n'ont même pas toujours conscience d'être le premier rouage d'un trafic gigantesque mais encore peu connu qui, chaque année, cause plusieurs millions d'euros de préjudice à l'assurance maladie.

"Mules", collecteurs... un réseau stup "inversé"

"Le mode opératoire est particulièrement bien rodé", constate la procureur de la République de Marseille, Dominique Laurens, dont le parquet ne relève que deux dossiers de ce type, traités récemment. "Il n'y a pas de spécificité mar-

seillaise, on retrouve des cas un peu partout en France, où le trafic des médicaments onéreux s'est installé depuis 2016." Ce trafic de niche, mais réputée 10 à 20 fois plus lucratif que les stupéfiants est organisé à l'inverse des réseaux de narcotrafic : la France y figure, en quelque sorte, comme un pays producteur. Avec des circuits extrêmement contrôlés, le médicament français jouit d'une réputation de grande qualité à l'étranger. Et surtout, ici, il est remboursé aux patients. Mais dans d'autres pays aux systèmes de santé beaucoup moins performants, certaines de ces molécules se négocient à prix d'or sur le marché noir.

Pour se fournir, les trafiquants recrutent d'abord des personnes, le plus souvent jeunes, dans le besoin et sans antécédents judiciaires. Ces "mules", alléchées sur les réseaux sociaux. Snapchat et TikTok en tête, se voient proposer

c'est pour notre poire", glisse le gérant d'une officine.

Sitôt le médicament en poche, la mule retrouve un discret intermédiaire, que les enquêteurs appellent un "collecteur", à son domicile ou dans un lieu public, afin de lui remettre les boîtes contre la somme promise. Les médicaments sont ensuite "collectés" à plus grande échelle par le réseau, selon une logistique centralisée, avant d'être exportée vers les pays de l'Est, ou plus souvent encore, l'Égypte. Ce pays est considéré par les gendarmes de l'Office central de lutte contre les atteintes à l'environnement et à la santé publique (Oclasp) comme le principal débouché du trafic. Au point que la cellule créée pour centraliser les signalements a été baptisée du nom d'une déesse égyptienne, Sekhmet.

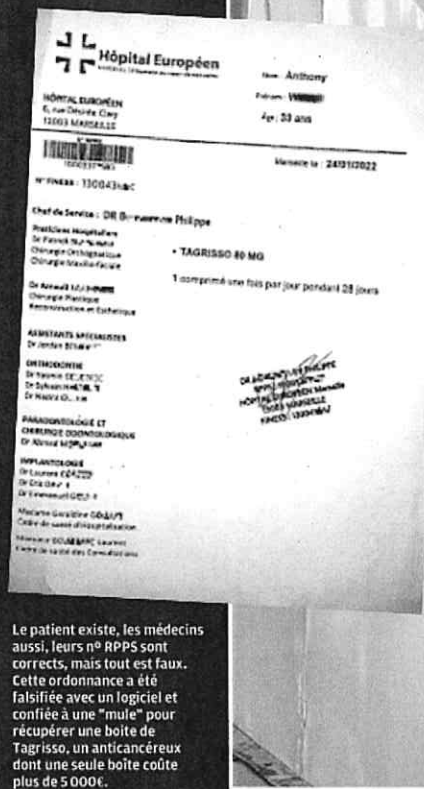
Plus simple pour les patients et les trafiquants

"Ca fait des années que l'on alerte l'Oclasp. On a envoyé des milliers de mails, se désole Stéphane Pichon, le président de l'Ordre des pharmaciens Paca. On retrouve beaucoup d'ordonnances de l'Hôpital Européen ou Tenon, à Paris. Il faut être très vigilant. Mais bon nombre de praticiens, et parfois les parquets eux-mêmes, ne découvrent l'ampleur du trafic qu'après plusieurs fraudes. Jérôme", pharmacien dans le nord de Marseille "s'est fait avoir cinq fois" avant d'appeler la police. "En un mois, rien que chez moi, ça représente 200 000 € dans le vent pour la Sécurité", calcule-t-il.

Le noeud du problème tient au fait que, contrairement à certains médicaments tels que les opioïdes ou la prégabaline, désormais très contrôlés et soumis en partie à la réglementation sur les stupéfiants, ces anticancéreux onéreux sont délivrés avec une ordonnance classique. "Avant, ces molécules n'étaient délivrées qu'à l'hôpital, mais pour faciliter la vie des patients, on a permis de les retirer en pharmacie, reprend Jérôme. Mais il n'y a pas besoin

"À notre niveau, ce n'est qu'une suspicion de trafic, on n'est pas un service d'enquête"

UN CADRE DE LA CPAM 13



Le patient existe, les médecins aussi, leurs n° RPPS sont corrects, mais tout est faux. Cette ordonnance a été falsifiée avec un logiciel et confiée à une "mule" pour récupérer une boîte de Tagrisso, un anticancéreux dont une seule boîte coûte plus de 5 000 €.

d'ordonnance d'exception ou sécurisée, ça veut dire avec un coup de Photoshop, on récupère le médicament."

Un trou de plusieurs millions pour la Sécurité

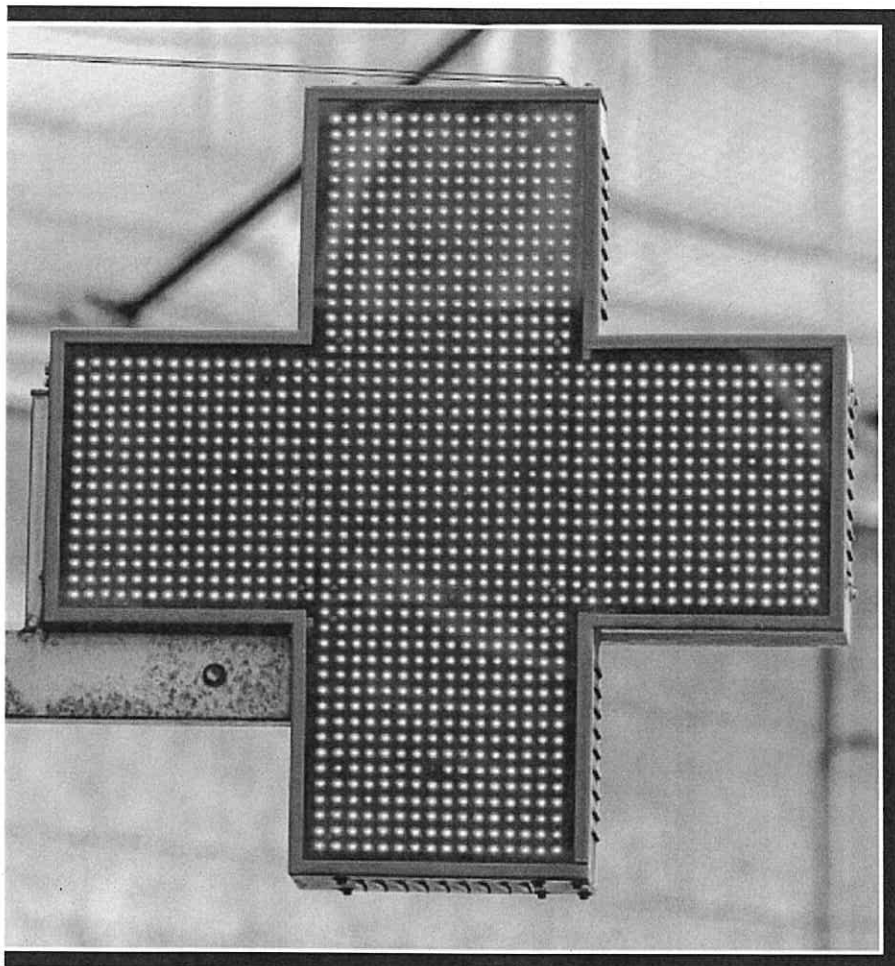
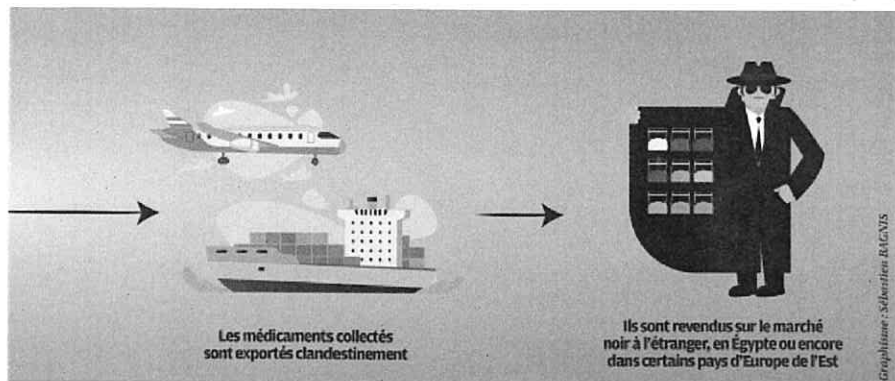
Au-delà de nos frontières le médicament retrouve son prix. Entre-temps, il a même pu être "coupé", comme un produit stupefiant, et reconditionné dans un laboratoire clandestin, au mépris, bien sûr, de la posologie.

Pour une boîte "originale" de Tagrisso 80 mg, comptez 3 000 à 4 000 €. Le bénéfice pour le trafiquant est à la mesure de la perte pour l'assurance maladie. "La Sécurité pourrait le détecter très facilement, remarque un pharmacien en montrant l'historique des commandes sur son ordinateur. D'ailleurs je vais peut-être recevoir un courrier me disant qu'il y a une anomalie avec un patient et que je ne dois plus le servir. Mais dans six mois..."

Et en effet, la tendance "récente" sur les anticancéreux n'a pas échappé à la Sécurité sociale. À Marseille, c'est même l'une des préoccupations de Frédéric Menasseyre, le sous-di-

recteur du contrôle contentieux à la CPAM 13. "On recoupe les signalements avec nos remboursements et on dépose plainte auprès du parquet de Marseille. Mais à notre niveau, ce n'est qu'une suspicion de trafic, on n'est pas un service d'enquête", pointe le cadre de l'assurance maladie. En 2020, ses services ont saisi le parquet à la suite d'une série de faits établis sur deux ans pour un montant identifié de 220 000 €. L'an dernier, une autre plainte contre X a été déposée pour une suspicion qui portait sur plus de 40 assurés dans les Bouches-du-Rhône. Le préjudice dépassait le million d'euros.

Quant au délai pour alerter les pharmaciens, il est avant tout lié au fait que les prescriptions doivent être analysées par le service médical de la CPAM, "mais c'est indépendant de l'action contentieuse, précise Frédéric Menasseyre. La difficulté c'est que l'on doit, nous, organiser la sécurité sociale, garantir l'accès aux soins. Ça se fait sur la base de la confiance et de la déclaration sur l'honneur. Mais l'honneur n'est pas toujours une notion partagée..."



## UNE "MULE" FACE À LA JUSTICE

### Joséphine, 26 ans, recrutée par les trafiquants pour "50€ de courses"

Joséphine a 26 ans et deux enfants. Mais elle n'a pas de cancer. Pourtant, lorsqu'elle se présente au comptoir d'une pharmacie des Oliviers (13), le 11 février, un vendredi soir, ce n'est pas de l'aspirine qu'elle vient chercher, mais un traitement très lourd. Lorsque le pharmacien saisit l'ordonnance, émise par un médecin de l'hôpital Saint-Joseph, il tique en voyant les antécédents. Pas seulement parce qu'une seule boîte de ce médicament coûte plus de 4600€. Mais parce qu'en quelques jours, six personnes se sont présentées dans son officine pour la première fois avec des ordonnances similaires. Cette fois le professionnel a immédiatement contacté l'hôpital Saint-Joseph. Puis le 17, lorsqu'il a appris que le médecin dont le nom figurait sur l'ordonnance n'avait jamais exercé dans cet établissement.

Les policiers sont repartis avec Joséphine et les ordonnances douteuses. En garde à vue, la jeune femme n'a pu que reconnaître les faits. Elle n'était évidemment pas seule dans cette affaire, mais comme toutes les petites mains des grands trafics, elle a fait bien des mystères au sujet du commanditaire. Elle a refusé de donner le nom. Mais il avait son adresse, dit-elle, finissant par expliquer qu'il s'agissait d'une "connaissance d'avant", quand elle habitait les quartiers Nord, et enchaînait vols et condamnations pour vol. Elle aurait croisé cet homme la veille des faits, en se rendant au marché aux puces avec ses enfants. "T'as la CMU?" aurait-il demandé, avant de se rendre chez elle avec une ordonnance. Prudent, l'homme n'aurait pas laissé de numéro de téléphone. Il devait repasser le vendredi soir, pour récupérer le

médicament. En échange de "50€ de courses", explique, fuyante, la jeune femme. Les investigations se sont arrêtées là, et Joséphine a été renvoyée devant le tribunal correctionnel, jugée en comparution immédiate pour tentative d'escroquerie, après deux jours de détention. "Il y a toute une série d'ordonnances. On peut supposer qu'il y a trafic. Mais ce qui interpelle, c'est la première tentative dans la même pharmacie le matin même, pointe la présidente du tribunal, Patricia Krummenacker, interpellée par cette coïncidence. C'est lui qui vous a demandé d'aller dans cette pharmacie ?" "Je suis allée dans celle qui est près de chez moi", insiste la prévenue, avec bien peu d'assurance.

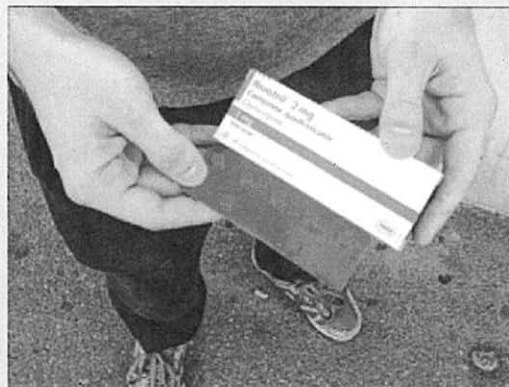
Sensible à la "vie pas forcément simple" de cette jeune mère au RSA, seule depuis l'incarcération de son compagnon, la procureur Mazère s'annonce "clémentine". "Je n'imagine pas l'intérêt à la revente d'un tel médicament, abonde la magistrate, mais le phénomène est signalé par les officiers centraux". Elle requiert 18 mois de sursis probatoire, malgré les antécédents judiciaires. On a connu parquet plus sévère en matière de trafic. Et justement, "ce n'est quand même pas un trafic de stupéfiants", plaide en défense M. Liazor, évoquant "des délits à minima", quand bien même ils sont commis au préjudice de la Sécurité sociale.

Ce contexte n'échappe pas au tribunal, qui ira au-delà des réquisitions en condamnant Joséphine à six mois de prison ferme. Une peine toutefois aménagée d'embellie sous la forme d'un placement sous bracelet électronique.

F.B.

## LYRICA, ZOLPIDEM, CODÉINE...

### Ces cachets prisés pour leurs effets



Rivotril, Lyrica, Tramadol... Ces médicaments font l'objet de trafics plus locaux en raison d'effets, notamment hypnotiques, et de la dépendance qu'ils peuvent entraîner.

(PHOTO D.T.A.)

Au-delà des médicaments onéreux, exportés à l'étranger par des réseaux très spécialisés, un autre trafic préoccupe les autorités sanitaires depuis beaucoup plus longtemps. Il s'agit de molécules prises non pas pour leur prix, mais pour leurs effets. Les antalgiques opioïdes tels que le Tramadol, la codéine ou encore le Subutex (un substitut de l'héroïne) sont très recherchés localement, même s'il existe aussi des trafics internationaux (un seul cachet de Subutex peut se revendre plusieurs centaines d'euros, notamment dans les prisons finlandaises).

À la différence des anticancéreux, la délivrance de ces médicaments est beaucoup plus contrôlée, notamment par le biais d'ordonnances sécurisées. "Ce n'est pas infailible, mais c'est un message très fort, à la fois pour le prescripteur et le patient, qui rappelle que le médicament prescrit est à risque", pointe le professeur Joëlle Micallef, directrice du Centre régional de pharmacovigilance. Ces précautions limitent, mais n'empêchent pas les détournements, grâce à des ordonnances volées, falsifiées, voire à des coups de pression auprès des professionnels de santé. "Certains ciblent les médecins qui viennent de s'installer, ils demandent à se faire prescrire tel ou tel médicament... et il est parfois difficile de refuser", confie un jeune généraliste marseillais.

Longtemps en vente libre et populaire chez les adolescents en quête de "défonce", malgré les risques pour leur santé, le "purple drank", un mélange de sirop antitussif à la codéine et d'un antihistaminique est aujourd'hui plus difficile à trouver. Car depuis 2017, les médicaments codéinés ne sont plus délivrés que sur ordonnance. Toutefois les fausses prescriptions persistent, curieusement associées à du paracétamol. "mais c'est souvent pour leur rendre le pharmacien", relève le professeur Micallef.

#### Le "remède miracle" qui inquiète les médecins

Plus récemment, une autre molécule, la prégabaline, mieux connue sous le nom de Lyrica, a fait son apparition sur les "radars" des spécialistes des addictions. Il s'agit d'un médicament destiné, entre autres, à traiter les troubles anxieux, la douleur et même certaines formes d'épilepsie. Et lors de son arrivée sur le marché, au début des années 2000, la prégabaline avait des airs de panacée. Au point que même les médecins en avaient oublié l'adage pharmaceutique : "pas d'effet secondaire, pas d'effet primaire".

"À chaque fois, on vous fait croire qu'une nouvelle molécule n'a pas d'effets secondaires. Mais il faut revenir aux fondamentaux : un médicament se doit d'être efficace, et ce sont aussi des risques", martèle Joëlle Micallef.

calfe. Car la prégabaline a des effets euphorisants et elle entraîne des addictions, avec des complications potentiellement fatales, surtout lorsqu'elle est associée à des opioïdes. "Ces risques n'avaient pas du tout été mis en avant, ni même relevés lors de la mise sur le marché", constate la pharmacologue, dont les équipes ont alerté sur le risque de banalisation du traitement, en voyant arriver peu à peu des patients sous prégabaline, alors qu'ils ne ressentent aucune douleur. "Ils en prenaient car ils se sentaient bien", résume la médecin. Et les profils de ces personnes sont souvent à mille lieues de l'image d'Épinal du toxicomane, "on voit de plus en plus de patients qui ont commencé par un traitement sur prescription médi-

**"À chaque fois, on vous fait croire qu'une nouvelle molécule n'a pas d'effets secondaires."**

cale, mais qui ont perdu le contrôle de l'usage". Les professionnels de santé sont aujourd'hui beaucoup mieux sensibilisés à ces risques, mais tous les pharmaciens ou presque ont déjà été confrontés à des ordonnances douteuses de Lyrica, et ils sont encore. En 2020, ce médicament représentait même près d'un quart des ordonnances suspectes collectées par les centres d'addictovigilance.

Devant l'augmentation des abus, la réglementation a évolué en mai 2021 avec des prescriptions limitées à six mois et uniquement sur ordonnance sécurisée. Mais le trafic a encore de beaux jours devant lui.

F.B.



Avec ses confrères spécialistes de la pharmacovigilance, le professeur Joëlle Micallef alerte depuis 2019 sur les risques liés à la prégabaline (Lyrica), un médicament utilisé contre la douleur mais détourné pour ses effets euphorisants.

(PHOTO ARCHIVES DAVID ROSSI)